



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais : **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques**

Organisé par: **Faculté de psychologie, logopédie, sexologie et des sciences de la famille (PSY)**

Sigle du programme: **PSP1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Prérequis entre cours	9
Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
Programme détaillé par bloc annuel	9
PSP1BA - 1er bloc annuel	9
PSP1BA - 2e bloc annuel	11
PSP1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	16
Conditions d'accès	16
Règles professionnelles particulières	18
Pédagogie	18
Evaluation au cours de la formation	18
Mobilité et internationalisation	18
Formations ultérieures accessibles	18
Gestion et contacts	19

PSP1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale [PSP1BA] vise à vous fournir les connaissances scientifiques pour comprendre les personnes qui nous entourent, leurs façons d'appréhender le monde et de s'y comporter, leurs manières d'apprendre et de se développer, les aider à prévenir, voire à faire face à des difficultés passagères ou persistantes dans certaines situations, dans leurs relations personnelles, sociales, professionnelles, dans leurs processus d'apprentissage et de développement.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez appris à travailler seul ou en groupe sur des questions de plus en plus complexes ;
- aurez développé vos capacités de communication orale et écrite, y compris en anglais ;
- aurez acquis une maîtrise des méthodologies propres à l'exercice de votre future profession ;
- aurez eu l'occasion d'approcher le terrain où exercent des psychologues et psychopédagogues.

Votre profil

La psychologie et les sciences de l'éducation conduisent vers une fonction d'aide et de soutien. Pour entamer les études de sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale, des aptitudes d'écoute et de réceptivité aux difficultés des autres sont donc importantes pour la pratique de ces professions, mais elles ne suffisent pas.

Vouloir comprendre et aider autrui peut être une disposition personnelle. En faire un exercice professionnel exige une pensée rigoureuse, un esprit critique et une grande volonté d'étude. L'étudiant en psychologie devra s'ouvrir à des domaines scientifiques très variés.

Par ailleurs, entamer des études en psychologie pour résoudre ses propres problèmes est totalement inefficace. Un bon équilibre personnel est donc important pour entamer de telles études.

Votre futur job

S'il y a peu de lieux de travail spécifiques aux psychologues, il y en a presque aussi peu où l'on n'en trouve pas ! En effet, l'évolution de la société, les nouveaux outils et les modes de travail ont élargi le champ d'activités des psychologues et ont donné à leurs secteurs d'intervention traditionnels une dimension nouvelle. Ainsi, on trouve des psychologues dans les domaines de la neuropsychologie, la psychopharmacologie, l'ergonomie, la psychothérapie, la prévention en santé mentale (pratique privée, milieu hospitalier ou judiciaire), l'organisation du travail, la gestion du personnel, l'éducation à la santé, etc. Ils interviennent dans les secteurs commercial, socioculturel, judiciaire, dans les centres PMS, centres de santé mentale, en passant par le secteur sportif et la coopération au développement.

Le titre de psychologue est protégé : la pratique professionnelle requiert le diplôme de master en sciences psychologiques. Celui-ci ouvre vers des pratiques professionnelles aussi vastes et complexes que les sociétés, les organisations ou les groupes d'individus sur lesquels elles se penchent.

Le spécialiste en sciences de l'éducation, lui, est en charge de l'ingénierie, de l'enseignement et de la formation : il imagine, met en application et évalue des solutions. Le master offre des débouchés dans les champs de l'enseignement, de la formation (formation d'adultes, éducation permanente, gestion d'institutions de formation, insertion professionnelle, alphabétisation) et de la recherche en sciences de l'éducation.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- de vous forger les clefs de compréhension du comportement humain et des interactions sociales (fondements biologiques, socioculturels et psychologiques) ;
- de découvrir les domaines professionnels : bien-être et santé, travail, organisation et société, éducation et développement ;
- de développer les outils et les méthodes du psychologue : recherche scientifique, observation, démarches de la psychologie scientifique, entretiens, examen psychodiagnostic, contexte juridique et déontologique de la profession ;
- une importante dimension pratique, au cœur des apprentissages et de la préparation à l'exercice professionnel.

Votre parcours

Ce bachelier donne notamment accès au

- Master en sciences psychologiques [120]
- Master en sciences de l'éducation [120]
- Master en sciences de la famille et de la sexualité [120]

PSP1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

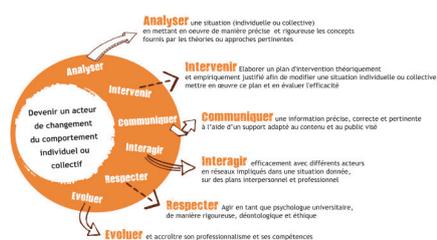
Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en master en sciences psychologiques pour « Devenir un acteur de changement du comportement individuel ou collectif », tel est le défi que l'étudiant bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale se prépare à relever.

Le programme de Bachelier permet au diplômé d'acquérir un bagage théorique et méthodologique solide dans les différents domaines des sciences psychologiques et de l'éducation, et de comprendre les grands courants théoriques des disciplines proches. Le diplômé bachelier intégrera les bases principales de l'intervention, en adoptant une posture critique et nuancée vis-à-vis des modèles d'intervention. Il développera un mode de réflexion et d'action caractérisé par une approche rigoureuse et critique tout en étant soucieux des aspects déontologiques et éthiques. Il développera également ses compétences à communiquer et à interagir efficacement au sein d'une équipe.

Durant les trois années de bachelier, à travers une meilleure compréhension de sa propre personne, l'étudiant développera son projet de formation et son projet professionnel qu'il poursuivra durant le programme de master et ce, avec une autonomie croissante.

2. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage

Pour traduire cette vision en actes, la faculté a construit un référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie de ses diplômés bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale et ce, en référence au profil de sortie du master 120 en sciences psychologiques. Ce référentiel est constitué de six axes de compétences et explicite la cible à atteindre au terme du parcours de formation.



Le programme de BACHELIER en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale, permettra à l'étudiant de développer les connaissances et compétences précisées ci-dessous, selon 6 axes (A à F) .

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

A. Analyser une situation (individuelle ou collective) en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes

- A1. maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation;
- A2. analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation (individu, groupe ou organisation) en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie.

A1 • comprendre et expliciter l'objet spécifique et les grands courants théoriques au sein de la psychologie et de l'éducation • comprendre et expliciter l'objet spécifique et les grands courants théoriques des disciplines proches : philosophie, économie, droit, sociologie, anthropologie, linguistique • comprendre et expliciter les fondements biologiques du comportement et de la cognition • comprendre et expliciter les fondements culturels du comportement et de la cognition • comprendre et expliciter les liens qui existent entre la psychologie, la logopédie, les sciences de l'éducation et les disciplines proches • comprendre et expliciter les modèles des modes de fonctionnement ordinaires et atypiques les plus fréquents des individus, groupes et organisations • comprendre et expliciter les modèles des pathologies psychologiques les plus fréquentes

A2 • connaître les différents outils d'observation et d'analyse qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation • sélectionner les données, théories, méthodes et outils pertinents face à une situation simple • utiliser ces données, théories, méthodes et outils pour modéliser une situation simple • prendre conscience de l'influence de ses propres représentations et préjugés dans son analyse • faire la distinction entre une analyse professionnelle et une analyse relevant du sens commun

B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié afin de modifier une situation individuelle ou collective, mettre en œuvre ce plan et en évaluer l'efficacité

- B1. maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation);
- B2. planifier une intervention visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation);
- B3. mettre en œuvre un plan d'intervention, en tout ou en partie, et en évaluer l'efficacité.

B1 • comprendre et expliciter les principaux types d'interventions des psychologues face aux pathologies ou dysfonctionnements les plus fréquents des individus, groupes et organisations • comprendre et expliciter la méthodologie liée à la planification, la réalisation et l'évaluation de l'efficacité d'une intervention • comprendre les principaux enjeux sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels dans une situation d'intervention simple

B2 • identifier les interventions pertinentes à une situation simple en tenant compte de l'analyse de cette situation et des enjeux divers (e.g., sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels) • programmer les différentes étapes et identifier les différents acteurs en référence à des modèles théoriques d'intervention

C. Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé

- C1. présenter oralement et par écrit une synthèse en l'adaptant à différents publics et aux intentions poursuivies;
- C2. structurer et présenter des données recueillies.

C1• synthétiser des résultats provenant de différentes sources d'évaluation en vue de tester l'hypothèse de travail, d'argumenter un diagnostic différentiel, ou de motiver une décision• faire des liens entre les matières et les activités suivies dans le programme de Bachelier• se détacher de communications naïves (relevant du sens commun) pour tendre vers une posture professionnelle et justifier cette distinction C2• structurer les éléments recueillis lors d'une analyse de la demande• comprendre, interpréter et rapporter de manière standardisée (e.g., normes APA) les résultats issus d'une analyse statistique

D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée, sur des plans interpersonnel et professionnel

- D1. se mettre à l'écoute d'autrui en situations d'apprentissage et en milieux professionnels;
- D2. interagir et collaborer en réseau de façon adaptée en situations d'apprentissage et en milieux professionnels;
- D3. adopter une posture critique en situations d'apprentissage et en milieux professionnels, vis-à-vis d'autrui et de soi-même.

D1. • *s'intégrer au sein d'une équipe* • *écouter activement et comprendre de manière empathique une personne dans un contexte interpersonnel de consultation/entretien à un niveau de base (i.e., un seul client/patient; adulte; situation de face-à-face; problèmes simples)* D2. • *utiliser différents moyens de communication (e.g., écrit, oral, audio-visuel)* • *connaître les conditions d'un apprentissage collaboratif* • *Interagir avec d'autres (étudiants) en vue d'atteindre un objectif commun* D3. • *s'ouvrir et accepter le point de vue des membres d'une équipe*

E. Agir en tant que psychologue universitaire, de manière rigoureuse, déontologique et éthique

- E1. maîtriser les étapes, les méthodologies et les outils de la recherche scientifique en psychologie et en sciences de l'éducation;
- E2. identifier l'apport et la plus-value de la recherche scientifique en psychologie et en sciences de l'éducation sur sa compréhension de situations données;
- E3. agir en tant que professionnel des sciences psychologiques et de l'éducation en se référant, entre autres, aux principes de l'éthique et de la déontologie.

E1 • *comprendre et appliquer la démarche inductivo-hypothético-déductive* • *identifier les sources d'informations pertinentes en regard d'une problématique de recherche* • *comprendre les forces et faiblesses des méthodologies principalement utilisées dans la recherche contemporaine du domaine* • *comprendre les forces et faiblesses inhérentes à un compte-rendu de recherche (au niveau méthodologique, empirique et théorique)* • *comprendre et appliquer les concepts principaux de probabilité et de statistiques utiles dans le domaine* • *utiliser un logiciel d'analyse statistique et l'appliquer à une base de données* E2 • *faire une analyse critique de la littérature existante sur une problématique de recherche du domaine* • *discerner les spécificités d'une approche scientifique plutôt que naïve du domaine* E3 • *connaître les cadres légaux et le code de déontologie qui régissent la pratique du psychologue, les appliquer et les respecter dans ses travaux, examens, relations avec les milieux professionnels et les différents intervenants dans la formation* • *se référer aux règles en matière d'éthique de la recherche dans ses travaux, examens, et relations avec les milieux professionnels*

F. Evaluer et accroître son professionnalisme et ses compétences

- F1. mettre en œuvre les moyens et les opportunités pour se développer en tant que personne;
- F2. mettre en œuvre les moyens et les opportunités pour développer un projet professionnel personnel.

F1• apprendre à apprendre sur la base de sa propre expérience et avec d'autres• identifier et utiliser les ressources de formation continue• développer des compétences informationnelles nécessaires pour se documenter de façon autonome et critique F2• formuler un projet professionnel connecté aux connaissances acquises au cours de sa formation et à ses forces et faiblesses, ainsi qu'à une compréhension des milieux professionnels• s'outiller pour favoriser son auto- apprentissage

[L'explication détaillée de ces compétences](#)  met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant BACHELIER et l'étudiant MASTER ainsi que l'articulation et la progression entre le programme de bachelier (en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale) et le master (en sciences psychologiques).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier est construit sur la base d'un tronc commun (150 crédits) et d'un approfondissement (30 crédits).

Le tronc commun est composé d'un ensemble articulé de cours dans les domaines suivants :

- Fondements en psychologie et sciences de l'éducation
- Fondements biologiques
- Fondements sociaux, juridiques, économiques et culturels
- Pratiques et méthodes
- Projet de formation et professionnel

L'approfondissement comprend 15 crédits dans le 2^{ème} bloc annuel qui ouvrent aux domaines professionnels de la psychologie et 15 crédits dans le 3^{ème} bloc annuel à choisir parmi 6 modules :

- Module en psychologie sociale, du travail et des organisations
- Module en éducation et développement
- Module en psychologie clinique et de la santé
- Module en neuropsychologie
- Module d'ouverture à la criminologie
- Module de questions spéciales

PSP1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

○ **Tronc commun**○ **Fondements sociaux, économiques et culturels (14 crédits)**

○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1008	Philosophie : éducation, santé et travail	Jean Leclercq	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1009	Economie : éducation, santé et travail	François Maniquet	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1010	Introduction et fondement du droit		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐			X

⊗ **Les étudiants qui le souhaitent peuvent remplacer TECO1230 par un des deux cours suivants**

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Geert Van Oyen	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐			X
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐			X

○ **Fondements biologiques (16 crédits)**

○ LPSP1005	Biologie générale, y compris éléments de génétique humaine	François Chaumont Patrick Dumont Charles Hachez	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1006	Physiologie humaine, y compris éléments de neurophysiologie	Nicolas Tajeddine	FR [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1304	Psychiatrie et Psychopharmacologie	Gérald Deschietere Emmanuel Hermans	FR [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LPSP1207	Introduction aux neurosciences cognitives		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		

○ **Fondements en psychologie et en éducation (79 crédits)**

○ LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Gaëtane Caesens Moïra Mikołajczak Frédéric Nils (coord.) Dana Samson Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen	FR [q1] [120h] [14 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1002	Histoire des idées et épistémologie en psychologie et en éducation		FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement		FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LPSP1004	Introduction à la psychologie de la personnalité	Vassilis Saroglou	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1201	Psychologie clinique	Jochem Willemsen Emmanuelle Zech	FR [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1202	Psychopathologie générale	Philippe de Timary	FR [q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1203	Psychologie des personnes en situations de handicap	Nathalie Grosbois	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1204	Psychologie du travail et des organisations	Annalisa Casini Florence Stinglhamber	FR [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1205	Psychologie sociale et psychologie culturelle et interculturelle	Vassilis Saroglou Vincent Yzerbyt	FR [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1206	Psychologie de l'éducation		FR [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1208	Neuropsychologie	Mauro Pesenti	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1213	Développement, milieu, culture	Isabelle Roskam	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1301	Psychologie de la santé	Stefan Agrigoroaei	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LPSP1302	Modèles d'intervention en éducation et développement		FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LPSP1303	Psychologie sociale : Changement d'attitude et influence sociale	Olivier Corneille	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐			X

o Questions de recherche

L'étudiant choisit une des trois activités suivantes :

⊗ LPSP1311	Analyse de situations en psychologie clinique, psychologie de la santé et neuropsychologie	Stefan Agrigoroaei Dana Samson Jochem Willemsen	FR [q2] [0h+10h] [3 Crédits] 🌐			X
⊗ LPSP1312	Analyse de situations en éducation et développement		FR [q2] [0h+10h] [3 Crédits] 🌐			X
⊗ LPSP1313	Analyse de situations en psychologie sociale, du travail et des organisations	Olivier Corneille	FR [q2] [0h+10h] [3 Crédits] 🌐			X

o Pratiques et méthodes (35 crédits)

○ LPSP1011	Statistique : Analyse descriptive de données quantitatives	Nathalie Lefèvre	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1012	Méthodologies de l'observation	Stefan Agrigoroaei Baptiste Barbot	FR [q2] [22.5h+7.5h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables 🟡		FR [q1] [22.5h+15h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1210	Méthodologies de la recherche	Olivier Corneille	FR [q1+q2] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1211	Psychométrie		FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées		FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests		FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐			X
○ LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LPSP1309	Déontologie de la pratique psychologique	Jochem Willemsen	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐			X

o Langues (9 crédits)

○ LANGL1841	Cours d'anglais pour PSP11/LOGO11	Jean-Luc Delghust Fanny Desterbecq (coord.) Marielle Henriet Sabrina Knorr Anne-Julie Toubeau	EN [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐	X		
○ LANGL1842	Anglais pour psychologues & logopèdes 🟡	Marie Duelz Sandrine Jacob Sabrina Knorr (coord.) Carlo Lefevre Jean-Paul Nyssen	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐		X	

o en bac3, l'étudiant choisit un des cours suivants (3 crédits)

				Bloc annuel		
				1	2	3
✘ LANGL2440	Interactive English for Psychology	Stéphanie Brabant Estelle Dagneaux Marie Duelz (coord.) Maïté Dupont Nathalie Heiderscheidt Philippe Neyt Jean-Paul Nyssen	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
✘ LNEER2440	Interactieve communicatie NEDERLANDS voor studenten Psychologie	Dag Houdmont (coord.)	NL [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐			X

o Projet de formation et professionnel (12 crédits)

○ LPSP9001A	Projet de formation (partie A)		FR [q1+q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LPSP9001B	Projet de formation (partie B)		FR [q1+q2] [15h+5h] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LPSP9001C	Projet de formation (partie C)		FR [q1+q2] [15h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LPSP9002	Séminaire d'accompagnement du projet de formation		FR [q1 ou q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐			X

o Cours à option (15 crédits)

L'étudiant choisit 15 crédits de la manière suivante : - minimum deux cours choisis parmi les cours des modules ci-dessous - si nécessaire, l'étudiant complète son programme par des cours au choix.

✘ Module en psychologie sociale, du travail et des organisations

✘ LPSP1321	Psychologie des ressources humaines	Florence Stinglhamber	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ LPSP1322	Stéréotypes, préjugés et discrimination	Stéphanie Demoulin Vincent Yzerbyt	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly			X

✘ Module en éducation et développement

✘ LPSP1323	Courants pédagogiques et méthodes d'enseignement	Vanessa Hanin	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ LPSP1324	Psychopathologie du développement	Laurie Loop Stéphanie Mazzone	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐			X

✘ Module en psychologie clinique et de la santé

✘ LPSP1325	Questions fondamentales en psychologie clinique	Jochem Willemsen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
✘ LPSP1326	Prevention and intervention strategies in health psychology	Stefan Agrigoroaei Olivier Luminet	EN [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français			X

✘ Module en neuropsychologie

✘ LPSP1327	Clinical neuropsychology	Martin Edwards Dana Samson	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ LPSP1328	Neuropsychologie de l'enfant		FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly			X

✘ Cours au choix

✘ LPSP1330	Psychology of group processes and interpersonal relations	Karl-Andrew Wolfin	EN [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français			X
✘ LPSP1331	Analyse comparée des systèmes d'enseignement et de formation	Xavier Dumay	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐			X
✘ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐			X
✘ LPSP1333	Psychology of Creativity	Baptiste Barbot	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français			X
✘ LPSP1334	Memory and emotions	Olivier Luminet	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐			X
✘ LPSP1336	Psychologie et évaluation en petite enfance	Nathalie Grosbois	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
✘ LPSP1337	Psychologie Politique		FR [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
✘ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	FR [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐			X

✘ Autres disciplines (15 crédits)

Sous réserve de l'accord de la Vice-doyenne, l'étudiant peut choisir une des options suivantes :

✘ Ouverture à la criminologie (15 crédits)

			Bloc annuel		
			1	2	3
○ LECRI1501	Histoire de la criminologie		PK [q2] [30h] [5 Crédits]		X
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	PK [q1] [60h] [6 Crédits]		X
○ LECRI1505	Approche criminologique de la marginalisation et de l'exclusion sociale	Chloé Branders	PK [q2] [30h] [5 Crédits]		X

⌘ **Mineure en esprit d'entreprendre**

Les étudiants qui souhaitent suivre la mineure « Esprit d'entreprendre » doivent déposer une demande motivée auprès du vice-doyen PSP qui examinera le programme de l'étudiant.

⌘ **Programme : <http://www.uclouvain.be/prog-min-impme100i-ppm> (30 crédits)**

⌘ **Ouverture à d'autres disciplines (15 crédits)**

⌘ **Cours choisis dans un autre programme**

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL1842 "Anglais pour psychologues & logopèdes" a comme prérequis LANGL1841

- LANGL1841 - Cours d'anglais pour PSP11/LOGO11

LPSP1209 "Statistique, inférence sur une ou deux variables" a comme prérequis LPSP1011

- LPSP1011 - Statistique : Analyse descriptive de données quantitatives

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

PSP1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun

o Fondements sociaux, économiques et culturels

○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	(FR) [q1] [30h] [3] Crédits ⊕
○ LPSP1008	Philosophie : éducation, santé et travail	Jean Leclercq	(FR) [q1] [30h] [3] Crédits ⊕
○ LPSP1009	Economie : éducation, santé et travail	François Maniquet	(FR) [q2] [30h] [3] Crédits ⊕

○ LPSP1010	Introduction et fondement du droit		FR [q2] [30h] [3 Crédits]
------------	------------------------------------	--	---------------------------------

○ Fondements biologiques

○ LPSP1005	Biologie générale, y compris éléments de génétique humaine	François Chaumont Patrick Dumont Charles Hachez	FR [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LPSP1006	Physiologie humaine, y compris éléments de neurophysiologie	Nicolas Tajeddine	FR [q2] [60h] [6 Crédits]

○ Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Gaëtane Caesens Moira Mikolajczak Frédéric Nils (coord.) Dana Samson Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen	FR [q1] [120h] [14 Crédits]
○ LPSP1002	Histoire des idées et épistémologie en psychologie et en éducation		FR [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement		FR [q2] [45h] [5 Crédits]
○ LPSP1004	Introduction à la psychologie de la personnalité	Vassilis Saroglou	FR [q2] [30h] [3 Crédits]

○ Pratiques et méthodes

○ LPSP1011	Statistique : Analyse descriptive de données quantitatives	Nathalie Lefèvre	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits]
○ LPSP1012	Méthodologies de l'observation	Stefan Agrigoroaei Baptiste Barbot	FR [q2] [22.5h +7.5h] [4 Crédits]

○ Langues

○ LANGL1841	Cours d'anglais pour PSP11/LOGO11	Jean-Luc Delghust Fanny Desterbecq (coord.) Marielle Henriet Sabrina Knorr Anne-Julie Toubeau	FR [q2] [30h] [2 Crédits]
-------------	-----------------------------------	--	---------------------------------

○ Projet de formation et professionnel

○ LPSP9001A	Projet de formation (partie A)		FR [q1+q2] [15h +15h] [3 Crédits]
-------------	--------------------------------	--	---

PSP1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Tronc commun**o Fondements biologiques**

○ LPSP1207	Introduction aux neurosciences cognitives		(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
------------	---	--	-------------------------------------

o Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1201	Psychologie clinique	Jochem Willemsen Emmanuelle Zech	(FR) [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ LPSP1202	Psychopathologie générale	Philippe de Timary	(FR) [q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ LPSP1203	Psychologie des personnes en situations de handicap	Nathalie Grosbois	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LPSP1204	Psychologie du travail et des organisations	Annalisa Casini Florence Stinghambor	(FR) [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ LPSP1205	Psychologie sociale et psychologie culturelle et interculturelle	Vassilis Saroglou Vincent Yzerbyt	(FR) [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ LPSP1206	Psychologie de l'éducation		(FR) [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ LPSP1208	Neuropsychologie	Mauro Pesenti	(FR) [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LPSP1213	Développement, milieu, culture	Isabelle Roskam	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

o Pratiques et méthodes

○ LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables ■		(FR) [q1] [22.5h +15h] [4 Crédits] 🌐
○ LPSP1210	Méthodologies de la recherche	Olivier Corneille	(FR) [q1+q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LPSP1211	Psychométrie		(FR) [q2] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐

o Langues

○ LANGL1842	Anglais pour psychologues & logopèdes ■	Marie Duzel Sandrine Jacob Sabrina Knorr (coord.) Carlo Lefevre Jean-Paul Nyssen	(FR) [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐
-------------	---	--	---

o **Projet de formation et professionnel**

<p>o LPSP9001B</p>	<p>Projet de formation (partie B)</p>		<p>130 [q1+q2] [15h +5h] [2 Crédits]</p>
--------------------	---------------------------------------	--	--

PSP1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Fondements sociaux, économiques et culturels**

○ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	[FR] [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐
-------------	--	-----------------	-------------------------------------

⊗ Les étudiants qui le souhaitent peuvent remplacer TECO1230 par un des deux cours suivants

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Geert Van Oyen	[FR] [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales		[FR] [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐

o Fondements biologiques

○ LPSP1304	Psychiatrie et Psychopharmacologie	Gérald Deschietere Emmanuel Hermans	[FR] [q1] [22.5h] [3 Crédits] 🌐
------------	------------------------------------	--	---------------------------------------

o Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1301	Psychologie de la santé	Stefan Agrigoroaei	[FR] [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LPSP1302	Modèles d'intervention en éducation et développement		[FR] [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LPSP1303	Psychologie sociale : Changement d'attitude et influence sociale	Olivier Corneille	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

o Questions de recherche

L'étudiant choisit une des trois activités suivantes :

⊗ LPSP1311	Analyse de situations en psychologie clinique, psychologie de la santé et neuropsychologie	Stefan Agrigoroaei Dana Samson Jochem Willemsen	[FR] [q2] [0h +10h] [3 Crédits] 🌐
⊗ LPSP1312	Analyse de situations en éducation et développement		[FR] [q2] [0h +10h] [3 Crédits] 🌐
⊗ LPSP1313	Analyse de situations en psychologie sociale, du travail et des organisations	Olivier Corneille	[FR] [q2] [0h +10h] [3 Crédits] 🌐

o Pratiques et méthodes

○ LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées		[FR] [q2] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐
------------	--	--	---

○ LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests		FR [q1] [45h] +15h] [5 Crédits]
○ LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	FR [q2] [30h] +15h] [4 Crédits]
○ LPSP1309	Déontologie de la pratique psychologique	Jochem Willemsen	FR [q2] [15h] [2 Crédits]

o Langues

o en bac3, l'étudiant choisit un des cours suivants

⊗ LANGL2440	Interactive English for Psychology	Stéphanie Brabant Estelle Dagneaux Marie Duelz (coord.) Maïté Dupont Nathalie Heiderscheidt Philippe Neyt Jean-Paul Nyssen	FR [q1+q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LNEER2440	Interactieve communicatie NEDERLANDS voor studenten Psychologie	Dag Houdmont (coord.)	NL [q2] [30h] [3 Crédits]

o Projet de formation et professionnel

○ LPSP9001C	Projet de formation (partie C)		FR [q1+q2] [15h] [4 Crédits]
○ LPSP9002	Séminaire d'accompagnement du projet de formation		FR [q1 ou q2] [15h +15h] [3 Crédits]

o Cours à option

L'étudiant choisit 15 crédits de la manière suivante : - minimum deux cours choisis parmi les cours des modules ci-dessous - si nécessaire, l'étudiant complète son programme par des cours au choix.

⊗ Module en psychologie sociale, du travail et des organisations

⊗ LPSP1321	Psychologie des ressources humaines	Florence Stinglhamber	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
⊗ LPSP1322	Stéréotypes, préjugés et discrimination	Stéphanie Demoulin Vincent Yzerbyt	FR [q1] [30h] [4 Crédits] > English-friendly

⊗ Module en éducation et développement

⊗ LPSP1323	Courants pédagogiques et méthodes d'enseignement	Vanessa Hanin	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LPSP1324	Psychopathologie du développement	Laurie Loop Stéphanie Mazzone	FR [q1] [30h] [4 Crédits]

⊗ Module en psychologie clinique et de la santé

⊗ LPSP1325	Questions fondamentales en psychologie clinique	Jochem Willemsen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] > English-friendly
⊗ LPSP1326	Prevention and intervention strategies in health psychology	Stefan Agrigoroaei Olivier Luminet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français

⊗ Module en neuropsychologie

✘ LPSP1327	Clinical neuropsychology	Martin Edwards Dana Samson	EN [q1] [30h] [5 Crédits]
✘ LPSP1328	Neuropsychologie de l'enfant		FR [q2] [30h] [4 Crédits] > English- friendly

✘ Cours au choix

✘ LPSP1330	Psychology of group processes and interpersonal relations	Karl-Andrew Woltin	EN [q1] [22.5h] [3 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français
✘ LPSP1331	Analyse comparée des systèmes d'enseignement et de formation	Xavier Dumay	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits]
✘ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits]
✘ LPSP1333	Psychology of Creativity	Baptiste Barbot	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français
✘ LPSP1334	Memory and emotions	Olivier Luminet	EN [q2] [22.5h] [3 Crédits]
✘ LPSP1336	Psychologie et évaluation en petite enfance	Nathalie Grosbois	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] > English- friendly
✘ LPSP1337	Psychologie Politique		FR [q1] [22.5h] [3 Crédits] > English- friendly
✘ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	FR [q1] [22.5h] [3 Crédits]

✘ Autres disciplines

Sous réserve de l'accord de la Vice-doyenne, l'étudiant peut choisir une des options suivantes :

✘ Ouverture à la criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie		FR [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [6 Crédits]
○ LECRI1505	Approche criminologique de la marginalisation et de l'exclusion sociale	Chloé Branders	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

✘ Mineure en esprit d'entreprendre

Les étudiants qui souhaitent suivre la mineure « Esprit d'entreprendre » doivent déposer une demande motivée auprès du vice-doyen PSP qui examinera le programme de l'étudiant.

✘ Programme : <http://www.uclouvain.be/prog-min-impme100i-ppm>

✘ Ouverture à d'autres disciplines

✘ Cours choisis dans un autre programme

PSP1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

De plus, les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Les options pédagogiques du programme :

- Une **cohérence** entre acquis d'apprentissage visés, méthodes pédagogiques et méthodes d'évaluation
- Des **acquis d'apprentissage** construits avec l'équipe éducative et des professionnels de la psychologie
- Une **progression** dans l'acquisition des acquis d'apprentissage entre les 3 années
- Diversité des **méthodes pédagogiques**, alliant approches collaboratives et coopératives, présentations magistrales, travaux de groupe et travaux individuels
- Une **ouverture** aux enjeux de société
- Une formation ancrée dans les **recherches** actuelles et au contact de chercheurs
- Une formation visant le développement de l'**autonomie** et de l'esprit critique
- Un programme **pluridisciplinaire**
- Le développement d'un **projet de formation ou professionnel**
- Des enseignants transmettant leur **passion** disciplinaire
- Des enseignants **accessibles**
- Des enseignants soucieux de progresser
- Le recours systématique à **iCampus**, plateforme technologique de l'UCL, pour susciter les échanges, la mise à disposition d'informations

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'un examen en fin de quadrimestre. Les modalités précises de l'examen sont présentées au début du cours par l'enseignant. Suivant les acquis d'apprentissage visés par le cours, celles-ci pourront varier. Il pourra s'agir d'examens écrits à questions ouvertes ou à choix multiples, de travaux individuels ou collectifs, de présentations ou d'examens oraux.

Pour le projet de formation, un portfolio individuel sera constitué par l'étudiant au cours des trois années de bachelier, qui lui permettra de justifier, au terme de sa formation de bachelier, d'un choix d'études ou professionnel personnalisé.

Une attention particulière sera apportée à l'organisation d'activités d'évaluation portant sur l'intégration de matières vues dans plusieurs cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues par les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La faculté met l'accent sur la possibilité, pour les étudiants, d'accomplir un séjour d'étude d'un quadrimestre dans une université partenaire (en Belgique ou à l'étranger) dès le 3ème bloc annuel, ou en Master.

Les informations sur les échanges à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation se trouvent sur la page facultaire [Etudiants UCLouvain en échange](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le but principal du programme est de permettre aux étudiants d'affiner leur choix d'études et leur choix professionnel afin de s'engager dans la filière de formation adéquate en master.

L'obtention du grade de Bachelier donne accès, inconditionnellement et sans cours supplémentaire, au [Master \[120\] en sciences psychologiques](#). Il donne également accès aux autres masters du domaine des sciences psychologiques et de l'éducation : le [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité finalité spécialisée : Approche interdisciplinaire de la famille et du couple](#), le [Master \[120\] en sciences de l'éducation \(horaire décalé\)](#) (sur dossier) et le [Master \[120\] en logopédie](#) (moyennant la réussite des prérequis nécessaires).

Autres formations accessibles au terme du programme

Le Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale peut également donner un accès aux master suivants :

- [Master \[120\] en criminologie](#) (moyennant compléments de formation)

- [Master \[120\] en études européennes](#) (sur dossier)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (sur dossier)
- [Master \[120\] en éthique](#) (accès moyennant compléments de formation)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

SSH/PSP/EPSY

Dénomination

Ecole de psychologie ([EPSY](#))

Faculté

Faculté de psychologie, logopédie, sexologie et des sciences de la famille ([PSP](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

EPSY

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 10 - bte L3.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 20 11](tel:+32210472011) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 48 34](tel:+32210474834)

Responsable académique du programme: [Mauro Pesenti](#)

Jury

- Frédéric Nils, Président du jury: presidencejurypsp1ba@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Murielle Sack](#)
- Gestion administrative: [Nathalie Bernard](#)
- Conseillère aux études 1ère année: [Nathalie Roland](#)
- Gestion administrative 1ère année: [Victoria Le Docte](#)